

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25147655***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

10 NOV. 2025DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0452 244 187****Nom**(en entier) : **WAYS-RUART**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Ruart 1 - 1474 Genappe****Objet de l'acte : Nomination administrateur-délégué**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 23/10/2025

Par décision du conseil d'administration en date du 23/10/2025, Monsieur Cornet de Ways-Ruart Paul, domicilié à Ruart 1 - 1474 Genappe, a été nommé administrateur délégué de la société, et ce à partir du 23 octobre 2025 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2027.

Il exercera ses fonctions conformément aux dispositions statutaires et légales.

Celui-ci accepte le mandat qui lui est confié. Le mandat sera exercé à titre gratuit.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Procuration

Le Conseil d'administration décide de donner procuration à Monsieur Cheryl Delforge, Associé de la société HESYBEJE SRL dont le siège est établi Chemin de la Maison du Roi 26 - 1380 Lasne, chacun agissant séparément, avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir, au nom et pour compte de la société, l'ensemble des formalités utiles ou nécessaires à la publication de la résolution susmentionnée dans les Annexes du Moniteur belge et par conséquent, remplir et signer tous les formulaires et documents de dépôt, effectuer toute déclaration éventuellement demandée et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne exécution de cette procuration générale.

Pour extrait conforme.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2025 - Annexes du Moniteur belge